



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Samedi 27 juin 2026 Chambre des Métiers et de l'Artisanat à LILLE

Clubs présents (98) :

500054 LILLE OSC LM - 500056 DUNKERQUE Litt USL - 500265 BOURBOURG SC - 500276 HALLUIN UNION - 500305 ARMENTIERES JA - 500383 PERENCHIES USF - 500873 MERVILLE USM - 500896 THUMERIES AG - 500913 LA MADELEINE FC - 500930 ANNOEULLIN FC - 500938 ASCQ US - 500957 HAZEBROUCK SC - 500964 TEMPLEUVE AS - 500980 RONCQ ES - 500981 SAINGHIN WEPPE AO - 500982 LEERS OS - 500991 COMINES ACS - 500992 PROVIN US - 500996 WORMHOUT ES - 501038 SANTES FC - 501044 DUNKERQUE MALO - 501048 SAINT ANDRE US - 501127 HOULPIN US - 501147 SAINT POL USCC - 501150 BAC SPORTS - 501158 ENNEVELIN STADE - 501214 LEFFRINCKOUCKE US - 501219 LYS LEZ LANNOY STELLA - 501298 LA GORGUE CS - 501300 LILLE FIVES OS - 501330 BOUSBECQUE CS - 501341 LA CHAPELLE FC - 501360 BAISIEUX AS - 509707 ERQUINGHEM CS - 512174 LILLE LOUVIERE - 512889 HAZEBROUCK CHTS - 514868 FRETIN US - 515235 LEZENNES STADE - 515473 STEENVOORDE AS - 515776 HAUBOURDIN CG - 517631 TOURCOING EIC - 517697 QUESNOY FSM - 517821 STEENWERCK JS - 518005 BAILLEUL SC - 518986 WILLEMS AS - 520251 GRANDE SYNTHES OL - 520504 WATTIGNIES FC - 520891 TEMPLEMARS FC - 521101 LOON PLAGE FC - 521576 AVELIN AS - 521613 MARQUILLIES US - 521622 GONDECOURT CS - 521813 ESQUELBECQ US - 522627 GHYVELDE JS - 523108 ESTAIRES US - 523532 FRELINGHIEN ES - 524395 FERRAIN AN 96 - 524503 VERLINGHEM FOOT - 525028 TETEGHEM US - 525674 GENECH ES - 525816 CAMPHIN EC - 527364 ATTICHES US - 527898 LOMME DELIVRANCE - 528387 RADINGHEM AS - 529117 LOOS OLIVEAUX AS - 529353 HALLENNES OL - 529425 HOYMILLE ASC - 530396 LE DOULIEU FC - 531301 LILLE ANTILLAIS - 533306 TOUFFLERS AF - 533668 HONDEGHEM US - 536159 LILLE MOULINS CARREL US - 537906 HOUTKERQUE FC - 538011 WAHAGNIES FC - 538093 LILLE WAZEMMES - 538539 CAMPHIN CAREMBAULT AS - 540610 PREMESQUES FC - 541830 WATTRELOS FC - 544097 CAPPELLE ES - 544774 DUNKERQUE SUD - 545695 PHALEMPIN US - 547688 WEPPE ES - 550031 GRANDE SYNTHES AS ALBECK - 552020 FACHES THUMESNIL FC - 553005 CAPINGHEM AS - 554197 BONDUES FC - 560367 LILLE AS SOLIDAIRE GUINEE - 560786 SAILLY FOREST FOOT - 560787 LAMBERSART UF - 563663 CROIX FIC - 564126 ROUBAIX WOLF FUTSAL - 565022 LAMBERSART SPORTING FUTSAL - 580502 YSER BOLLEZEELE US - 580505 ILLIES AUBERS ESC - 582585 PAYS DE CASSEL US - 582688 CAPPELLE LA GRANDE ES - 780889 VILLENEUVE D'ASCQ FEMININ - 782535 ROUBAIX WERVICQ RC FEMININES



Clubs représentés (38) :

500112 RONCHIN - 500183 MARQUETTE US - 500866 MARCQ EN BAROEUL OL - 500933 ANSTAING CHERENG - 500934 SECLIN FC - 500953 WATTRELOS US - 501068 WERVICQ US - 501210 BAUVIN FC - 501245 VIEUX BERQUIN FC - 501270 BRAY DUNES US - 518247 BERGUES RC - 521806 PETITE SYNTHÉ SM - 525480 METEREN FC - 527670 STEENE FC - 528194 HEM OL FC - 529351 CRAYWICK FC - 531505 ARMBOUTS CAPPEL US - 531846 HALLUIN F ESP - 533310 GRANDE SYNTHÉ FC - 537018 BIERNE FC - 537390 SEQUEDIN OSM - 539335 MERIGNIES OL - 541736 QUAEDYPRE CO - 541800 LEDERZEELE MILLAM US - 544702 MORINS FC - 546387 LOMME USC - 546499 CYSOING WB EC - 548188 DUNKERQUE DOCKERS - 550240 WAVRIN DON JS - 560582 ROUBAIX HEM METROPOLE FUTSAL - 561134 MARITIME UNION SPORTIVE - 581363 COUDEKERQUE USF - 581417 ROUBAIX OC - 582122 HAZEBROUCK PONT ROMMEL - 582135 GRANDE SYNTHÉ DEUX-SYNTHÉ - 614239 VILLENEUVE D'ASCQ GENDARMERIE - 847925 LILLE SIXTE DONDAINE - 853405 VILLENEUVE D'ASCQ DECATHLON

Clubs Absents (84) :

500415 MOUVAUX ES - 500426 LESQUIN US - 500899 WASQUEHAL FOOT - 501026 LINSELLES FC - 501221 GRAVELINES US - 501239 FLEURBAIX US - 502597 DUNKERQUE USINES GP - 512540 MONS FC - 512599 MOUCHIN ENT - 513601 VILLENEUVE D'ASCQ FLERS OS - 515472 GODEWAERSVELDE US - 516293 NIEPPE UF - 516793 HELLEMMES AS - 517292 HOULPLINES EC - 519824 BERSEE AS - 522921 GRAND FORT PHIL SC - 523495 BOIS GRENIER AS - 523555 CAESTRE AJL - 523587 LILLE BOIS BLANCS RC - 523972 WAMBRECHIES FC - 524160 ROUBAIX SJBTE - 524186 LILLE SUD FC - 524494 HERZEELE RC - 525347 HAZEBROUCK ST JOSEPH - 525877 ALLENNES ENTENTE - 526821 MONS AC - 527012 FORT MARDYCK OC - 527015 LOOBERGHE HOLQUE CAPPELBROUCK DE LA COLME - 527215 EMMERIN FC - 527965 PONT NIEPPE AS - 529346 REXPOEDE AS - 530152 UXEM A.A.M.J. - 533301 WARHEM US - 533902 LILLE UC - 534171 ENNEQUIN ES - 534172 ROSENDAEL FC - 536150 LILLE AS VIEUX - 536177 TOURCOING BOURGOGNE - 539299 DEULEMONT FC - 540645 TOURCOING US - 542145 ROUBAIX RACING CLUB - 544098 TOURCOING CHT - 544171 TOURCOING BLANC SEAU - 545498 LOMME OSM - 546279 BROUCKERQUE AS - 550189 ROUBAIX TG PORTUGAIS - 551056 TOURCOING AM F DES PHALEMPINS - 551939 MARCQ AS - 552599 KILLEM FC - 552602 TOURCOING A COLBERT - 553016 MONS LA MONSOISE - 553132 LILLE AS VAUBAN ESQUERME - 553269 ANNOEULLIN FUTSAL - 553630 WATTRELOS FUTSAL - 554278 TOURCOING ASC RENOUVEAU - 560215 ARMENTIERES COLMAR FC - 560422 LILLE FG BETHUNE AS - 561011 ROUBAIX ACADEMIE FC - 561117 ZEGEERSCAPPEL ACADEMY FUTSAL HDF - 563694 LINSELLES FUTSAL - 564125 HONDSCHOOTE FC - 564446 MONTS DE FLANDRE US - 564569 BAILLEUL PHOENIX ASSOCIATION FC - 564646 TOURCOING METROPOLE FUTSAL - 564755 EECHE FC - 564756 LILLE AS SOLIDARITE - 564831 BAMBEQUE OC - 564934 LILLE AC JUNIA - 580577 MOUVAUX FUTSAL - 580802 COUDEKERQUE ASF - 581140 GRANDE SYNTHÉ FUTSAL - 581324 WALLON CAPPEL US - 582051 ROUBAIX ASC - 582437 ROUBAIX OUEST ACADEMIE - 590399 LILLE FUTSAL - 651170 LILLE GAZELEC NPDC - 846665 LILLE COKER C - 847250 LILLE UNILOQ - 847654 LILLE LMCU - 849926 LILLE PETIT TERRAIN - 852434 COMINES GLAMMS FUTSAL - 860267 TOURCOING FOOT FRIENDS FAMILY - 860286 LILLE INDEPENDIENTE FUTSAL ASSOCIATION - 863976 MARQUETTE B.A.TITUDE

1/ Ouverture de l'Assemblée Générale

Accueil par Chakib BACHIRI – Président du District des Flandres

Le Président Chakib BACHIRI ouvre l'assemblée générale en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants : élus, présidents et dirigeants de clubs, éducateurs, arbitres, bénévoles ainsi qu'aux partenaires institutionnels et privés.

Il remercie les personnes présentes pour leur participation, qui témoigne de leur attachement au football de proximité et de leur engagement au service des clubs et des licenciés.

Il remercie particulièrement les personnalités présentes, notamment Cédric Bétremieux, Président de la Ligue des Hauts-de-France de Football, ainsi que Pascal Tranquille, Président du District de la Somme. Il mentionne également les nombreuses personnalités excusées.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président invite l'assemblée à observer une minute de recueillement en hommage aux dirigeants, bénévoles et acteurs du football disparus au cours de la saison, saluant leur engagement et leur contribution au développement du football.

Le Président souligne ensuite le rôle essentiel des bénévoles, des dirigeants, des éducateurs, des arbitres, des membres de commissions et de l'ensemble des personnes qui œuvrent quotidiennement au fonctionnement des clubs.

Il rappelle que leur investissement constitue une richesse indispensable au développement du football et réaffirme la volonté du District de poursuivre les actions de reconnaissance en leur faveur. À ce titre, il évoque les différentes initiatives mises en place aux niveaux régional, national et départemental, notamment les soirées dédiées aux bénévoles, et indique que de nouvelles actions seront développées afin de mieux valoriser leur engagement.

Le Président remercie également les partenaires institutionnels et privés pour leur confiance et leur soutien, soulignant que leur accompagnement contribue pleinement à la réalisation des projets portés par le District.

Il rappelle ensuite que le football repose sur une responsabilité collective et insiste sur la nécessité d'adopter des comportements exemplaires. Il condamne fermement toutes les formes de violence, d'incivilité et de discrimination, rappelant que ces agissements sont incompatibles avec les valeurs de respect, de solidarité et de vivre ensemble que le football doit transmettre, en particulier auprès de la jeunesse.

Enfin, Chakib BACHIRI réaffirme les priorités du District des Flandres pour les saisons à venir :

- accompagner les clubs dans leurs projets,
- soutenir les bénévoles, renforcer la formation des dirigeants, éducateurs et arbitres,
- mettre à leur disposition les outils nécessaires pour relever les défis actuels et futurs.

Il souligne l'ambition du District de permettre à chaque club, quelle que soit sa taille ou son niveau, de poursuivre son développement dans les meilleures conditions et de continuer à remplir pleinement son rôle sportif, éducatif et social.

Le Président conclut son intervention en remerciant l'ensemble des participants de leur présence et déclare ouverte l'Assemblée générale.

1/ Présentation des projets et actions pour la saison 2026/2027

Présentation de l'outil FAL par Corentin CUISINIER - Conseiller Technique Départemental en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques

Corentin CUISINIER présente le déploiement de l'outil FAL (Football Animation et Loisirs), qui remplacera définitivement l'application « Petit Foot » à compter de la saison 2026/2027 pour la gestion des plateaux des catégories U6 à U9, avant son extension aux U10-U11.

Cette évolution répond à une volonté de la Fédération Française de Football (FFF) d'harmoniser les pratiques et les outils de gestion sur l'ensemble du territoire national.

Il rappelle que ce nouveau dispositif a déjà été présenté lors de huit réunions de secteur organisées avec les membres du Comité Directeur, permettant d'informer les clubs et de recueillir leurs premières observations.

Son fonctionnement reposera désormais sur trois phases distinctes (automne, hiver et printemps). Contrairement à l'ancien système, les clubs devront engager leurs équipes en début de chaque phase et ne pourront plus adapter leur nombre d'équipes d'un week-end à l'autre. En contrepartie, un calendrier annuel sera établi à l'avance, offrant une meilleure visibilité aux clubs et facilitant la communication avec les familles.

L'organisation des plateaux restera basée sur des secteurs géographiques afin de limiter les déplacements des plus jeunes, tout en conservant les différents niveaux de pratique actuellement proposés selon les catégories.

Le calendrier annuel intégrera les différentes formes de pratique :

- journées de rentrée,
 - plateaux classiques,
 - FestiFoot,
- ainsi que les événements fédéraux.

Cette planification permettra aux clubs d'anticiper l'ensemble de la saison et d'organiser plus facilement leur fonctionnement.

Corentin CUISINIER précise également les modalités d'engagement des équipes, qui devront être réalisées selon un calendrier défini par le District pour chaque phase de compétition. Les engagements s'effectueront directement via le module FAL accessible depuis Footclubs, sous réserve de disposer des habilitations nécessaires. Il recommande de limiter les droits d'accès à quelques responsables du club afin d'assurer une gestion administrative sécurisée.

Il annonce enfin que de nouvelles réunions d'information seront organisées en début de saison afin d'accompagner les clubs dans la prise en main de ce nouvel outil. Tout en reconnaissant que cette évolution nécessitera une période d'adaptation, il souligne les bénéfices attendus, notamment une meilleure gestion administrative, un suivi renforcé des licenciés, un contrôle plus efficace de la participation des joueurs aux plateaux, ainsi qu'un meilleur suivi de la présence des équipes et du respect des engagements des clubs.

Présentation du Projet Club par Romain LESURE - Conseiller Technique Départemental en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques

Romain LESURE présente le nouvel outil « Projet Club », appelé à remplacer progressivement le dispositif actuel de labellisation des clubs. Il explique que cette évolution modifie la philosophie de la démarche : alors que le label reposait jusqu'à présent principalement sur une logique d'évaluation et de valorisation, le nouveau dispositif place désormais le projet élaboré par le club au cœur du processus. Le niveau de labellisation découlera ainsi directement de la qualité et de la structuration du projet club.

L'objectif est d'inciter l'ensemble des clubs, quels que soient leur taille, leur niveau ou leurs ambitions, à construire un projet adapté à leur réalité et à s'engager dans une démarche de développement durable.

Romain LESURE détaille les principales étapes du dispositif : élaboration du projet club, dépôt de la candidature, vérification des critères obligatoires et des critères complémentaires, organisation d'un rendez-vous pédagogique au sein du club afin d'évaluer le projet, puis présentation du dossier devant un jury en vue de l'attribution du label.

Une présentation de l'outil numérique est proposée afin d'en illustrer le fonctionnement. Celui-ci a été conçu pour être simple d'utilisation et accessible à l'ensemble des clubs. Les conseillers techniques départementaux accompagneront les dirigeants dans sa prise en main et dans la construction de leur projet.

Le nouveau référentiel repose désormais sur deux grands axes : la vie associative et la vie sportive, chacun étant décliné selon trois dimensions : l'identité du club, sa structure et son animation. Cette nouvelle organisation simplifie le dispositif précédent, qui comportait quatre volets distincts, et vise à faciliter la formalisation du projet par les clubs.

Enfin, Romain LESURE précise que la saison 2026/2027 constituera une année de transition. Les clubs concernés par un renouvellement de label (jeunes, féminin ou futsal) bénéficieront automatiquement d'une prolongation d'une saison de leur labellisation actuelle, leur permettant de préparer sereinement leur projet club avant d'intégrer le nouveau dispositif de labellisation.

Présentation du projet sur la Féminisation par Mathilde LEBON - Conseillère Technique Départemental en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques et Sylvie CORNIL – Secrétaire Générale du District

Mathilde LEBON présente le plan national « 500 000 licenciés », porté par la Direction Technique Nationale, dont l'ambition repose sur trois axes :

- développer durablement la pratique féminine,
- favoriser une meilleure représentation des femmes dans les instances dirigeantes,
- renforcer l'attractivité du football professionnel féminin.

Elle précise que l'action du District s'inscrit principalement dans le premier objectif, à savoir le développement de la pratique féminine sur le territoire.

Un état des lieux est présenté concernant les écoles féminines de football au sein du District. Celui-ci compte actuellement 40 clubs labellisés, plusieurs clubs engagés dans une démarche de labellisation ainsi que des clubs participant régulièrement aux plateaux féminins.

Au total, 53 clubs disposent aujourd'hui d'une école féminine de football. Si ce maillage territorial est jugé satisfaisant, certaines zones demeurent insuffisamment couvertes. Le District souhaite donc accompagner les clubs souhaitant créer une école féminine ou renforcer les structures déjà existantes.

Mathilde LEBON souligne également la progression du nombre de licenciées dans les catégories U6 à U11, qui dépasse désormais le millier de joueuses, ainsi que l'organisation de 64 plateaux féminins au cours de la saison. Elle explique que le déploiement de l'application FAL, présenté précédemment, permettra dès la saison 2026/2027 d'augmenter encore le nombre de rencontres proposées aux jeunes licenciées grâce à une programmation annuelle structurée, favorisant ainsi leur fidélisation et leur développement sportif.

Elle rappelle ensuite les recommandations formulées par la Fédération Française de Football afin de préparer au mieux l'accueil des jeunes filles dans les clubs. Celles-ci portent notamment sur la désignation d'un référent ou d'une référente identifié(e), la structuration de l'encadrement, la mise en œuvre d'une communication locale adaptée, ainsi que le développement d'actions de promotion telles que le parrainage, le bouche-à-oreille ou l'organisation de journées de découverte.

Le District accompagnera cette dynamique dès le début de la saison prochaine par l'organisation de tournois promotionnels sur l'ensemble du territoire, notamment à l'aide du dispositif fédéral « Arène 3 contre 3 », destiné à favoriser la découverte de la pratique féminine et à attirer de nouvelles licenciées.

Mathilde LEBON annonce également la poursuite des actions de formation à destination des éducateurs et éducatrices, au travers des Certificats Fédéraux d'Initiateur (CFI), des soirées Educ'Foot et des interventions de proximité dans les clubs, afin d'accompagner le développement de la pratique féminine.

Enfin, elle invite les clubs à relayer régulièrement auprès du District les actions menées en faveur du football féminin (journées de rentrée, plateaux, rassemblements, animations, etc.), afin de valoriser les initiatives locales et de renforcer l'accompagnement proposé dans le cadre du plan national « 500 000 licenciés ».

En complément de la présentation du plan national « 500 000 licenciés », Sylvie CORNIL présente le projet « Défi District Engagé – Inspirantes », initiative portée par le District des Flandres afin de promouvoir la place des femmes dans le football et de favoriser leur engagement au sein des clubs et des instances dirigeantes.

Elle rappelle qu'une première soirée **DEFI (District – Engagé – Femmes – Inspirantes)** dédiée à ce projet a réuni une cinquantaine de participantes, parmi lesquelles des dirigeantes, éducatrices, arbitres, joueuses, bénévoles et élues du territoire. Cette rencontre a constitué un espace d'échanges et de réflexion autour des enjeux liés à l'engagement des femmes dans le football, permettant d'identifier les freins rencontrés, de partager les expériences de chacune et de faire émerger des pistes d'actions concrètes.

Des ateliers participatifs ont été organisés autour de plusieurs thématiques, notamment l'engagement et l'équilibre entre vie personnelle et associative, les moyens de structuration, l'accès aux fonctions de dirigeantes, ainsi que la légitimité et la reconnaissance des femmes dans le football. Les échanges ont été enrichis par une table ronde réunissant plusieurs intervenantes aux parcours variés, venues partager leur expérience et leur vision de l'engagement féminin dans le milieu sportif.

Sylvie CORNIL souligne que cette première édition marque le lancement d'une démarche appelée à se poursuivre dans le temps. De nouvelles rencontres, sous des formats diversifiés, seront proposées afin de développer un réseau de femmes engagées, favorisant les échanges, l'entraide, le partage d'expériences et l'émergence de nouvelles initiatives.

Elle précise que le réseau « Inspirantes » a pour vocation de fédérer l'ensemble des femmes investies dans le football – dirigeantes, éducatrices, arbitres, joueuses et bénévoles – en valorisant leur engagement, en développant leur leadership et en créant des opportunités de formation et d'accompagnement. L'ambition du District est ainsi de renforcer durablement la place des femmes au sein de l'écosystème du football et de contribuer au développement du football féminin sur l'ensemble du territoire.

Présentation du Programme Éducatif Fédéral (PEF) et remise des récompenses – Déborah FLOLLET et Raphaël ALOGNE, Membres de la Commission Éducative

En ouverture de la remise des récompenses du Programme Éducatif Fédéral (PEF), Déborah FLOLLET et Raphaël ALOGNE présentent un rappel du sens et des objectifs de ce dispositif porté par la Fédération Française de Football.

Ils rappellent que le PEF s'adresse aux jeunes licenciés des catégories U6 à U19 et vise à encourager, au sein des clubs, la mise en place d'actions éducatives structurées autour de six thématiques : l'engagement citoyen, l'environnement, la santé, les règles du jeu et l'arbitrage, la culture foot et le fair-play. Les clubs sont invités à déposer leurs actions en ligne, lesquelles sont ensuite évaluées par la commission.

Ils précisent que la commission éducative, composée d'élus, de bénévoles et de techniciens, fonctionne selon un calendrier annuel d'évaluation organisé de septembre à juin. Elle se réunit mensuellement afin d'analyser et de noter les actions réalisées, selon une grille d'évaluation définie garantissant une approche objective et homogène.

Les intervenants indiquent qu'un travail de structuration et de dynamisation du dispositif a été mené, notamment à travers la mise en place de réunions de secteur permettant aux clubs d'être accompagnés dans leur engagement et de poser leurs questions. Ils soulignent également que ces temps d'échange ont permis de renforcer la participation des clubs et d'améliorer la compréhension du dispositif.

Enfin, ils précisent que le PEF a permis de valoriser plusieurs actions locales et d'ouvrir la voie à des participations au niveau régional, avec notamment l'envoi de trois clubs du District au concours organisé par la Ligue des Hauts-de-France de Football.

La séance se poursuit ensuite avec la remise des récompenses aux clubs engagés dans le dispositif.

Remise des récompenses aux lauréats « Actions PEF du mois » - Saison 2025/2026 par Mohamed GACEM et Sophie HOUVENAGHEL Membres du Comité de Direction

La séance se poursuit avec la mise à l'honneur des lauréats du Programme Éducatif Fédéral (PEF) dans le cadre des « Actions du mois ».

Mohamed GACEM, Secrétaire Général adjoint, et Mme Sophie HOUVENAGHEL, membres du Comité de Direction et de la commission Foot Éducatif, procèdent à la remise des distinctions aux clubs récompensés.

Pour la période de septembre à décembre, le premier lauréat est l'USF Lambersart pour l'action « Rose Connect Run », organisée dans le cadre d'Octobre Rose. Cette initiative a mobilisé 265 participants, rassemblant l'ensemble des catégories du club ainsi que des partenaires associatifs locaux. L'action a permis de parcourir près de 993 kilomètres dans un objectif solidaire de sensibilisation et de soutien à la lutte contre le cancer du sein.

Pour le mois de janvier, le SC Hazebrouck est récompensé pour une action de sensibilisation à l'arbitrage menée auprès des U15, à la suite de difficultés disciplinaires observées en début de saison. Les jeunes ont participé à un atelier pédagogique basé sur un questionnaire interactif portant sur les 17 lois du jeu, favorisant l'apprentissage des règles et la compréhension des décisions arbitrales.

Pour le mois de février, l'Olympique Grande-Synthe est distingué pour une action de stage foot écocitoyen, intégrant l'utilisation des transports en commun afin de sensibiliser les jeunes aux mobilités durables, aux règles de sécurité et à la réduction de l'impact environnemental.

Le club est également récompensé pour le mois de mars avec une action intergénérationnelle menée en partenariat avec un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Les U9 ont partagé un moment convivial avec les résidents autour d'un jeu de bingo, favorisant les échanges, la convivialité et le lien entre générations.

Pour le mois d'avril, l'USF Coudekerque est mise à l'honneur pour une action d'inclusion menée en partenariat avec une structure spécialisée dans le handicap lourd. Cette initiative vise à sensibiliser les jeunes licenciés à la différence, à développer l'empathie et à promouvoir l'inclusion à travers des activités partagées et un rôle de tutorat confié aux U13 auprès des plus jeunes.

Pour le mois de mai, l'Olympique Allen est récompensé pour une action de cohésion sociale et solidaire, consistant en une collecte de dons (jouets, vêtements et équipements sportifs) au profit d'un foyer d'hébergement, en lien avec un joueur du club concerné par cette structure.

Enfin, pour le mois de juin, le SC Hazebrouck est de nouveau distingué pour l'organisation du tournoi féminin « Lisa Alley », événement sportif et solidaire réunissant de nombreuses équipes autour d'une cause liée au deuil périnatal. Cette action a permis de collecter des fonds reversés à une association d'accompagnement des familles, illustrant l'engagement du club en faveur de la solidarité et du devoir de mémoire.

Le District félicite l'ensemble des clubs lauréats pour la qualité et la diversité des actions menées, qui traduisent pleinement les valeurs éducatives et citoyennes portées par le Programme Éducatif Fédéral.

Remise des récompenses aux lauréats « Actions PEF Thématiques » - Saison 2025/2026 par Sylvie CORNIL – Secrétaire Générale, Luc LAFORGE – Trésorier et Chakib BACHIRI - Président

La séance se poursuit avec la remise des récompenses des lauréats des « Actions thématiques du Programme Éducatif Fédéral (PEF) », en présence de Sylvie CORNIL, Secrétaire Générale, et de Luc LAFORGE, Trésorier du District.

Pour la thématique « Santé », le club de l'US Estaires est récompensé pour une action menée dans le cadre d'un challenge en salle, combinant ateliers sportifs, quiz et activités éducatives. Les jeunes participants ont notamment été sensibilisés à l'importance de l'hygiène de vie, de l'alimentation et de l'hydratation dans la pratique sportive.

Pour la thématique « Fair-play », l'USM Merville est distinguée pour une action de sensibilisation des U12 aux valeurs de respect et de comportement citoyen sur et en dehors des terrains, rappelant le fair-play comme fondement essentiel de la pratique du football.

Présentation Dispositif « Bénévole du Mois » par Chakib BACHIRI - Président

La séance est consacrée à la présentation du dispositif « Bénévole du mois », dispositif mis en place par le District afin de valoriser l'engagement des bénévoles œuvrant quotidiennement au sein des clubs.

Chakib BACHIRI rappelle que ce dispositif vise à mettre en lumière les bénévoles dont l'action, souvent discrète mais essentielle, contribue au bon fonctionnement des structures sportives. Il souligne l'importance de reconnaître ces engagements indispensables à la vie associative du football amateur.

La remise des distinctions débute avec les lauréats des différents mois de la saison 2025/2026 :

- **Septembre** : M. Pierre Lamblin (Verlinghem Foot), récompensé pour son engagement au sein du club.
- **Octobre** : M. Jean-Louis Fosse (Olympique Grande-Synthe), représenté par le secrétaire du club, en son absence.
- **Novembre** : Mme Gaëlle Dey (ESC Cappelle), distinguée pour son investissement associatif.
- **Décembre** : Mme Liliane Fernandez et M. José Fernandez (US Provin), acteurs majeurs de la vie du club.
- **Janvier** : M. Serge Eckel (Gondecourt), représenté lors de la cérémonie.
- **Février** : Mme Anne-Charlotte Lams (US Esquelbecq), mise à l'honneur pour son engagement.
- **Mars** : Mme Annie et Mme Anne-Marie (OS Leers), bénévoles de longue date totalisant plusieurs décennies d'engagement.
- **Mai** : M. Jean-Claude Wells (RC Bergues), représenté en son absence.
- **Juin** : M. Francis Pichon (Toufflers Athletic Football), désigné bénévole du mois de juin.

Pour ce dernier lauréat, un témoignage vidéo est diffusé retraçant son parcours et son engagement au sein du club, marqué par de nombreuses années de responsabilités administratives et de bénévolat. Il est rappelé son rôle central dans la gestion du club, notamment dans le suivi administratif, les licences et l'organisation générale. Son engagement de longue durée et sa disponibilité sont particulièrement salués.

À l'issue de la diffusion, M. Francis PICHON prend la parole et revient sur son parcours de bénévole, évoquant son intégration progressive dans la vie du club, ses différentes fonctions (secrétariat, présidence, trésorerie et gestion administrative), ainsi que l'évolution des pratiques, notamment la dématérialisation des licences. Il souligne l'importance de la transmission et de la continuité dans les fonctions administratives des clubs.

Le District félicite l'ensemble des bénévoles mis à l'honneur et réaffirme l'importance de ces engagements dans le fonctionnement et la pérennité du football amateur.

Présentation des Lauréats du Challenge Act'Rose par Chakib BACHIRI - Président

Chakib Bachiri présente le challenge « Act'Rose », opération solidaire et sportive inspirée des actions de sensibilisation liées à la santé, notamment dans le cadre d'Octobre Rose. Il rappelle que ce dispositif a été mis en place avec l'appui des services du District et repose sur un principe de sport-santé et de mobilisation collective des clubs.

L'ensemble des clubs du District a été invité à participer à ce challenge via une application dédiée, en constituant des équipes de 3 à 5 personnes. Les participants ont été amenés à réaliser des activités physiques (marche, course ou vélo), converties en points et en contributions financières destinées à une action solidaire au profit de l'association soutenue dans le cadre de l'opération.

Le Président souligne le caractère à la fois citoyen, solidaire et éco-responsable de cette initiative, ayant permis de fédérer un large nombre de participants autour d'une cause commune.

Il annonce que le montant global collecté dans le cadre de l'opération s'élève à environ 19 000 euros, témoignant de la réussite de cette première édition.

La remise des récompenses distingue ensuite les lauréats du challenge :

- Club le plus engagé : FC Templemars-Vendeville, récompensé pour son niveau d'implication et ses performances collectives.
- Équipe la plus engagée : AS Templeuve, distinguée pour son excellent classement au sein du challenge.

Les clubs lauréats reçoivent leurs dotations composées de sacs, jeux de maillots et tablettes, remis officiellement par le Président du District.

Le District félicite l'ensemble des participants pour leur engagement dans cette action, qui illustre pleinement les valeurs de solidarité, de santé et de mobilisation collective portées par le football amateur.

Présentation du dispositif « Services Civiques » par Luc LAFORGE - Trésorier

Le district des Flandres de football a fortement développé le dispositif du service civique depuis 2021. Parti d'environ 30 volontaires à ses débuts, le programme s'est étendu pour atteindre environ 250 volontaires répartis dans 90 clubs, soit près de 37 % des clubs engagés dans la démarche.

L'encadrement a été renforcé, notamment via un agrément collectif du district, utilisé par les clubs de la métropole qui ne peuvent plus passer par les missions locales. Le district assure ainsi un suivi administratif et éducatif complet des volontaires.

Le service civique est présenté comme une mission à vocation formatrice : il ne s'agit pas simplement d'heures de présence, mais d'une expérience d'apprentissage éducatif, sportif et d'encadrement. Les jeunes participent aussi aux événements du district (assemblées générales, finales de coupe, manifestations), ce qui leur permet de découvrir le terrain et la vie associative.

Depuis l'année précédente, le district propose également des formations civiques et citoyennes spécifiques au service civique, en lien avec les valeurs de la Fédération : engagement sociétal, inclusion, lutte contre les discriminations, respect et égalité. L'objectif est aussi de transformer ces jeunes volontaires en futurs bénévoles dans les clubs.

Sur le plan opérationnel :

- Communication et lancement des candidatures en juillet-août
- Contrôle et traitement des dossiers
- Accueil des volontaires à partir de septembre avec leurs tuteurs
- Mise en place de formations et d'un livret d'accueil
- Organisation en plusieurs vagues de formation (octobre et novembre)

Le rôle des tuteurs est central, avec une formation obligatoire en ligne (environ 2 heures) ou en présentiel (6 heures) pour être en conformité.

Enfin, le dispositif inclut un suivi régulier des situations problématiques, avec possibilité de mettre fin à certains contrats en cas de dysfonctionnements, qu'ils viennent du club ou du volontaire.

En résumé, le service civique dans le district est présenté comme un outil à la fois éducatif, citoyen et structurant pour la vie des clubs, avec une montée en puissance progressive et des retours globalement positifs.

Le point sur le dispositif « appel à projets » » par Luc LAFORGE - Trésorier

Luc Laforge présente un premier bilan de l'appel à projets « Soutien au fonctionnement et au développement des clubs », lancé à l'issue de la précédente Assemblée générale. Grâce au résultat positif enregistré par le District, une enveloppe de 89 000 € issue des fonds propres a permis de financer 63 projets, pour une aide moyenne d'environ 1 412 € par club. Les subventions ont soutenu des investissements variés répondant aux besoins des clubs (matériel, équipements, entretien des installations, aménagements...). Il annonce également que, dans le cadre du dispositif FAFA 2026-2027, une nouvelle aide destinée au petit matériel, pouvant atteindre 500 €, sera prochainement proposée aux clubs.

3/ Modification des Règlements Généraux et Étude des vœux

Thierry Hocquaux, Directeur administratif du District, informe l'Assemblée que le quorum est atteint.

Il précise que 136 clubs sont représentés, soit 60,4 % des clubs, totalisant 1 675 voix, soit 70 % des voix. Les conditions statutaires étant réunies, l'Assemblée peut valablement délibérer et procéder aux différents votes.

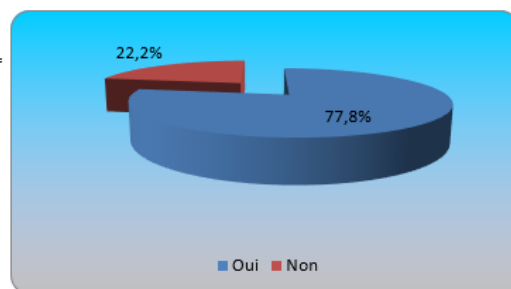
L'Assemblée passe au vote test :

Vote test : pensez-vous que la France peut remporter la Coupe du Monde ?

1.) Pensez-vous que la France peut remporter la Coupe du Monde ?

(choix multiple)

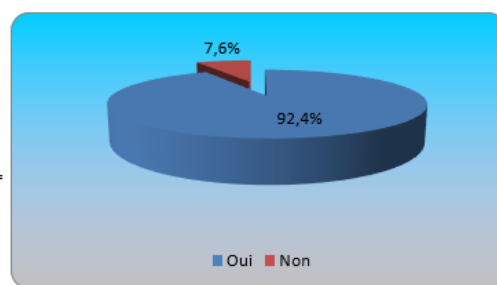
	Réponses	
Oui	1178	77,81%
Non	336	22,19%
Totaux	1514	100%



Vote test : Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 08 novembre 2025 à l'IET de HOYMILLE ?

2.) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 08 novembre 2025 à l'IET de HOYMILLE paru sur le site Internet du District des Flandres. Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 08 novembre 2025 à l'IET de HOYMILLE ? (choix multiple)

	Réponses	
Oui	1451	92,36%
Non	120	7,64%
Totaux	1571	100%



Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 08 novembre 2025 à l'IET de Hoymille est approuvé à 77,81 % par l'assemblée.

Présentation et explication par Florence MUYLLE – Directrice du Service Compétitions et Contentieux de la LFHF

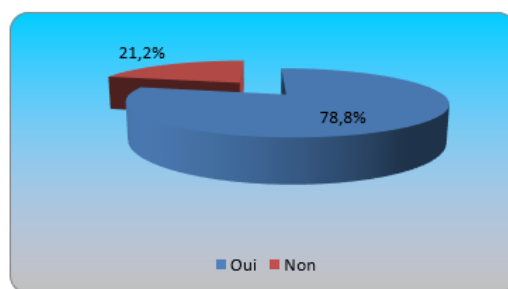
Florence MUYLLE, Directrice du Service Compétitions et Contentieux de la Ligue des Hauts-de-France de Football, présente les principales évolutions réglementaires applicables à compter de la saison 2025-2026, sans qu'elles ne nécessitent de vote. Elle rappelle que les propositions issues de l'Assemblée générale consultative du 9 juin ont fait l'objet d'échanges constructifs et que quatre vœux seront ensuite soumis au vote de l'Assemblée.

Parmi les principales modifications, elle évoque l'intégration des groupements de clubs à la Coupe Nationale U18 Féminine, la possibilité d'équiper exceptionnellement les arbitres de caméras individuelles lors de rencontres présentant des risques particuliers afin de renforcer la sécurité des acteurs du jeu, ainsi que l'évolution de la procédure disciplinaire prévoyant désormais la transmission du rapport d'instruction à la personne concernée et à son club, afin de garantir les droits de la défense.

Critérium U10/U11 et U12/U13 (excepté le niveau U13 D1) pour la phase 2

Le premier vœu présenté concerne les Critériums U10/U11 et U12/U13 (à l'exception du niveau U13 D1) et prévoit qu'en cas de remise générale, le District ne procédera plus à la reprogrammation automatique des rencontres. Les clubs seront désormais chargés de convenir ensemble d'une nouvelle date de report, avec l'accord impératif des deux parties. Cette évolution, proposée à la suite des difficultés rencontrées cette saison lors des reports en fin de championnat, notamment en raison des tournois de fin de saison, a reçu un avis favorable unanime de l'Assemblée générale consultative du 9 juin. Son entrée en vigueur est prévue pour la saison 2026-2027.

3.) Critérium U10/U11 et U12/U13 (excepté le niveau U13 D1) pour la phase 2. En cas de remise générale, il n'y aura pas de reprogrammation de la journée reportée par le service compétition du District, charge aux clubs de trouver une date de report (accord impératif des deux clubs) Date d'effet saison 2026 – 2027. Approuvez-vous la règle selon laquelle, en cas de remise générale, (pour les Critérium U10/U11 et U12/U13 (excepté le niveau U13 D1) pour la phase 2), aucune reprogrammation de la journée reportée ne sera effectuée par le service compétitions du District, les clubs étant chargés de s'accorder sur une nouvelle date de report (accord impératif des deux clubs) ? La présente modification entre en vigueur dès la saison 2026/2027. (choix multiple)



Oui	1210	78,83%
Non	325	21,17%
Totaux	1535	100%

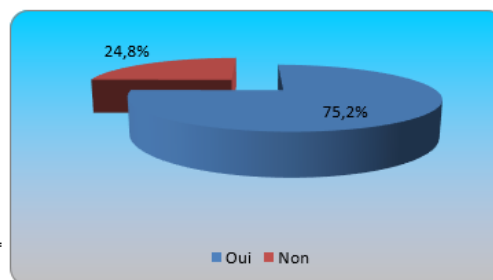
La règle selon laquelle, en cas de remise générale (pour les Critérium U10/U11 et U12/U13 (excepté le niveau U13 D1) pour la phase 2), pour laquelle aucune reprogrammation de la journée reportée ne sera effectuée par le service compétitions du District, les clubs étant chargés de s'accorder sur une nouvelle date de report (accord impératif des deux clubs) est approuvée à 78,83 % par l'assemblée.

Plateau Football à 5

Le deuxième vœu porte sur l'organisation, à compter du 1er avril de chaque saison, de plateaux ou de critères U9 en football à 8, en complément de la pratique habituelle du football à 5. Cette évolution répond à une demande de plusieurs clubs tout en préservant les objectifs de formation propres à cette catégorie d'âge. La pratique du football à 8 sera réservée à la fin de saison et mise en œuvre sous un encadrement strict, avec un suivi des équipes par les conseillers techniques, afin de s'assurer que les jeunes joueurs disposent des capacités nécessaires pour évoluer dans ce format.

4.) Plateau Football à 5 Organisation de plateau ou de critérium U9 foot à 8, à partir du 01 avril de la saison, sous couvert d'un encadrement strict et de contrôle. Approuvez-vous l'organisation de plateau ou de critérium U9 en football à 8 à partir du 1er avril de chaque saison, sous réserve d'un encadrement strict et d'un contrôle ? (choix multiple)

	Réponses	
Oui	1174	75,16%
Non	388	24,84%
Totaux	1562	100%

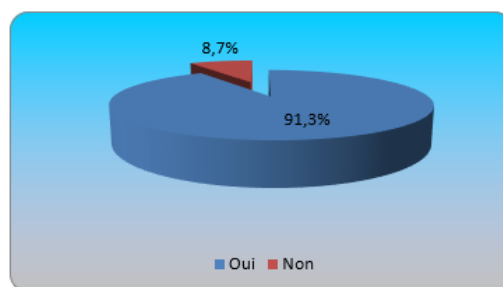


La règle validant l'organisation de plateau ou de critérium U9 en football à 8 à partir du 1er avril de chaque saison, sous réserve d'un encadrement strict et d'un contrôle est approuvée à 75,16 % par l'assemblée.

Tirage au Sort Préd1 (phase 2) (U14-U15-U16 et U17)

Le troisième vœu concerne le tirage au sort de la deuxième phase du championnat Pré D1 des catégories U14, U15, U16 et U17. À la demande des clubs du secteur littoral, il est proposé de regrouper les équipes concernées dans deux groupes au maximum (trois équipes par groupe), ou dans trois groupes si leur nombre dépasse six équipes. Cette mesure vise à limiter les déplacements et à tenir compte des contraintes géographiques et économiques, tout en conservant l'équilibre de la compétition. Son entrée en vigueur est prévue à compter de la saison 2026-2027.

5.) Tirage au Sort Préd1 (phase 2) (U14-U15-U16 et U17) Les équipes émanant du secteur littoral seront reversées dans 2 groupes au lieu de 4 (3 équipes maximum par groupes), dans le cas où il y aurait plus de 6 équipes du secteur littoral, celles-ci seront reversées dans 3 groupes. Date d'effet saison 2026-2027 Approuvez-vous la règle relative au tirage au sort de la Préd1 (phase 2) pour les catégories U14, U15, U16 et U17, prévoyant que les équipes du secteur littoral soient réparties dans 2 groupes (3 équipes maximum par groupe), et dans 3 groupes si leur nombre excède 6 équipes ? (choix multiple)



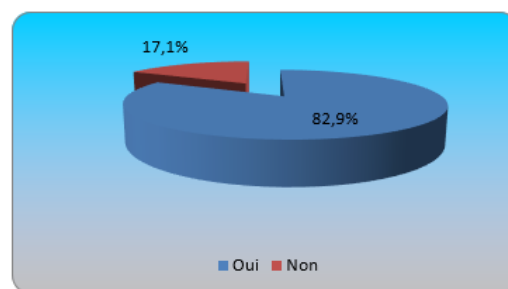
Oui	1420	91,32%
Non	135	8,68%
Totaux	1555	100%

La règle relative au tirage au sort de la Préd1 (phase 2) pour les catégories U14, U15, U16 et U17, prévoyant que les équipes du secteur littoral soient réparties dans 2 groupes (3 équipes maximum par groupe), et dans 3 groupes si leur nombre excède 6 équipes est approuvée à 91.32 % par l'assemblée.

Impraticabilité d'un terrain

Le quatrième vœu prévoit qu'en cas d'impraticabilité du terrain initialement prévu, constatée le jour de la rencontre par l'arbitre, le match pourra être déplacé sur un autre terrain disponible au sein de la même enceinte sportive, sous réserve de l'accord de l'astreinte du District. Dans ce cas, aucun report ne pourra être accordé pour un défaut d'équipement des joueurs ou des officiels, lesquels devront disposer du matériel adapté aux différentes surfaces de jeu (terrain en herbe ou synthétique). Cette mesure vise à limiter les reports de dernière minute et à éviter les déplacements inutiles des équipes et des officiels.

6.) En cas de déclaration d'une impraticabilité d'un terrain le jour J par l'arbitre de la rencontre et si un terrain dans la même enceinte sportive est disponible (libre de rencontre officielle) et sous couvert de l'accord de l'astreinte, la rencontre devra se jouer sur le nouveau terrain et aucun report pour un manquement d'équipement des joueurs et officiels ne sera autorisé. Approuvez-vous la règle imposant aux joueurs et arbitres de disposer de chaussures adaptées aux terrains en herbe et synthétiques, et prévoyant qu'en cas d'impraticabilité constatée le jour J, la rencontre soit maintenue sur un autre terrain disponible dans la même enceinte (avec accord de l'astreinte), sans possibilité de report pour défaut d'équipement des joueurs ou officiels ? (choix multiple)



Oui	1254	82,88%
Non	259	17,12%
Totaux	1513	100%

La règle imposant aux joueurs et arbitres de disposer de chaussures adaptées aux terrains en herbe et synthétiques, et prévoyant qu'en cas d'impraticabilité constatée le jour J, la rencontre soit maintenue sur un autre terrain disponible dans la même enceinte (avec accord de l'astreinte), sans possibilité de report pour défaut d'équipement des joueurs ou officiels est approuvée à 82.88 % par l'assemblée.

4/ Présentation du budget prévisionnel saison 2026-2027

Luc Laforge, Trésorier du District, présente le budget prévisionnel 2026-2027, construit dans la continuité des engagements pris pour la mandature 2024-2028.

Il confirme le maintien, pour la troisième saison consécutive, du barème financier sans augmentation. Les priorités budgétaires demeurent l'accompagnement et la structuration des clubs, notamment par l'aide au montage des dossiers de subventions (ANS, FDVA, FAFA), le développement du dispositif Service Civique

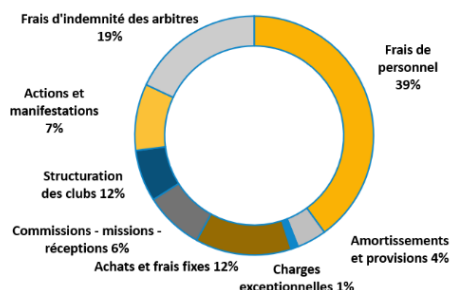
Il souligne également les évolutions du dispositif FAFA, avec de nouvelles aides pour le petit matériel, la location longue durée de véhicules et un fonds de solidarité destiné aux clubs confrontés à un sinistre.

Le budget prévisionnel s'établit à 1 620 000 € de charges pour 1 610 000 € de produits.

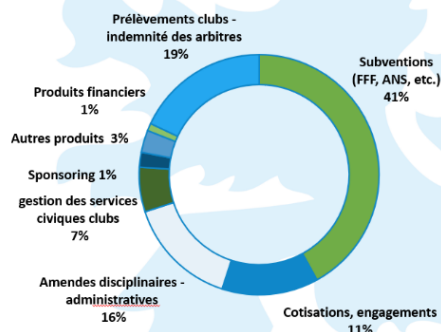
Les principales dépenses concernent les charges de personnel, l'accompagnement des clubs, les achats liés à la Fédération ainsi que les indemnités d'arbitrage. Les recettes proviennent principalement des subventions de la Fédération Française de Football, de la Ligue et de l'Agence Nationale du Sport, des amendes administratives, du dispositif Service Civique et des autres produits d'exploitation.

Luc Laforge remercie enfin la Ligue des Hauts-de-France de Football pour le soutien financier apporté au District, qui contribue au développement de ses actions au service des clubs.

CHARGES : 1 620 000 €



PRODUITS : 1 620 000 €



6 / Intervention des personnalités

Intervention de Cédric BÉTTREMIEUX, membre du COMEX de la fédération française de Football et Président de la Ligue des Hauts de France

Invité à conclure les échanges, Cédric Bettremieux, Président de la Ligue de Football des Hauts-de-France et membre du Comité Exécutif de la FFF, remercie le District pour l'organisation de cette Assemblée générale et salue la qualité des présentations ainsi que les nombreux projets engagés au service des clubs.

Il souligne l'importance de ces temps d'information et d'échanges, qui permettent aux dirigeants de relayer les évolutions réglementaires et les dispositifs d'accompagnement au sein de leurs associations. Il met notamment à l'honneur le développement du football féminin, tant sur le plan de la pratique que de la gouvernance, et félicite le club de Roubaix-Wervicq pour son accession en Ligue 2, illustrant le dynamisme du territoire.

Il insiste également sur le rôle essentiel des Districts, premiers interlocuteurs des clubs, dont la proximité permet un accompagnement efficace des dirigeants et des bénévoles.

Revenant sur la place centrale du bénévolat, il rend hommage à l'ensemble des bénévoles, éducateurs, dirigeants et parents qui œuvrent quotidiennement au fonctionnement des clubs et à la transmission des valeurs du football.

Enfin, il rappelle l'importance du dialogue entre les clubs, les Districts, la Ligue et la Fédération, invitant chacun à participer aux réunions de concertation afin de faire remonter les réalités du terrain et contribuer à l'évolution des dispositifs fédéraux.

Il conclut en réaffirmant la volonté de la Ligue et de la Fédération de poursuivre leur soutien aux clubs, notamment au travers des différentes aides à la structuration, aux équipements et au développement du football amateur.

7 / Clôture de l'Assemblée Générale

Chakib Bachiri, Président du District des Flandres de Football, prononce la clôture de l'Assemblée générale.

Il remercie les personnalités présentes, notamment la présidente du District de l'Artois, ainsi que les représentants des autres districts excusés pour cette session, dans un contexte de fin de saison particulièrement chargé.

Il salue la participation de l'ensemble des clubs et souligne l'importance de ces temps d'échanges démocratiques et conviviaux.

Il adresse ses vœux de bonne fin de saison, de bonnes vacances à ceux qui en prendront, et invite les clubs à poursuivre les échanges avec les instances du District, en réaffirmant sa disponibilité et sa volonté de se déplacer dans les clubs.

Enfin, il ouvre le temps de convivialité et d'échanges entre les participants, en souhaitant à tous un bel été et une bonne continuation de saison sportive.



Sylvie CORNIL
Secrétaire Générale du District



Chakib BACHIRI
Président du District